

gations du Québec aux Etats-Unis abondent aussi dans ce sens. Notons qu'il existe une très bonne coopération entre nos services d'expansion du commerce et ceux du ministère québécois de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, de même qu'entre nos délégués commerciaux et du Québec dans les diverses régions des Etats-Unis. Ajoutons qu'aucune plainte d'hommes d'affaires québécois ne nous est parvenue à ce sujet.

Qualité des relations entre les agents commerciaux canadiens et ceux des provinces

Une étroite coopération existe entre les agents du gouvernement canadien qui s'occupent de promotion des exportations et leurs homologues dans les diverses provinces canadiennes, y compris le Québec. La responsabilité principale du lien avec les provinces en ce domaine incombe aux bureaux régionaux du nouveau ministère d'Expansion industrielle régionale, mais traditionnellement des rapports étroits et fréquents ont existé également entre les responsables de l'expansion du commerce à Ottawa et ceux des provinces. Les fonctionnaires provinciaux effectuent périodiquement des visites à Ottawa et nos agents se rendent aussi fréquemment dans les provinces pour des consultations avec leurs homologues provinciaux. Ces consultations portent sur l'élaboration de nos priorités respectives, la planification de nos programmes de promotion et la coopération dans leur mise en oeuvre afin de pouvoir réaliser une meilleure utilisation de nos ressources et de nos connaissances respectives. A titre d'exemples, signalons que les consultations touchent des questions telles que les programmes de foires commerciales, les demandes d'assistance dans le cadre du PDME pour éviter le double emploi avec les programmes existants dans certaines